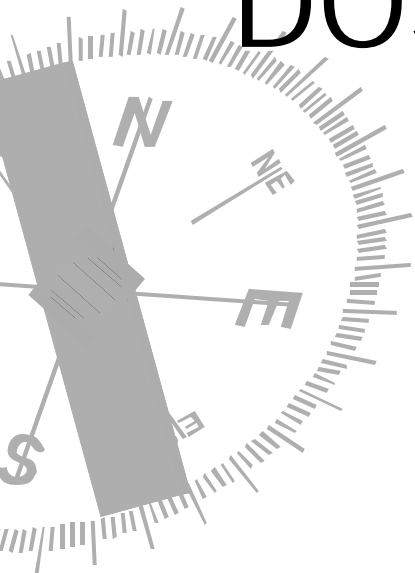


# PRISE EN CHARGE DES PATIENTS SOUS BUPRENORPHINE HAUT DOSAGE EN MEDECINE GENERALE



A.LE MAUX (IMG)

Dr JM.MARTY

# Conférences de consensus

- ? Modalités de sevrage chez les toxicomanes(1998)
- ? Réduire les mauvaises utilisations des médicaments de substitutions des opiacés(2004)
- ? Stratégies thérapeutiques pour les personnes dépendantes des opiacés : place des traitements de substitution ( 2004)

GROUPE LORRAIN D'AUDIT MEDICAL  
Réseau ville hôpital toxicomanie

AUDIT : Prise en charge des patients toxicomanes

ARGUMENTAIRE

Toute prescription de subutex dans le cadre d'un sevrage de toxicomanie ne se justifie que dans le cas de consommation préalable d'héroïne. C'est le libellé même de l'autorisation de mise sur le marché du produit (AMM). Il y a donc lieu de vérifier – et de quantifier si possible – la consommation d'héroïne avant la mise en route de tout traitement

La seconde notion fondamentale avant traitement concerne le mode de prise du toxique. La notion d'injection expose aux risques de contamination par le SIDA (infecte à l'heure actuelle) mais surtout par l'hépatite virale C. D'autre part, il est établi qu'un « injecteur » aura plus tendance à détourner l'utilisation du Subutex, en se l'injectant, à la recherche d'effets immédiats, et avec les infectieux que cela entraîne. Il convient donc, avant même de démarrer tout traitement de rechercher par l'interrogatoire, et/ou par l'examen clinique la notion d'injections, et, le cas échéant, de contrôler les sérologies (HVC au minimum)

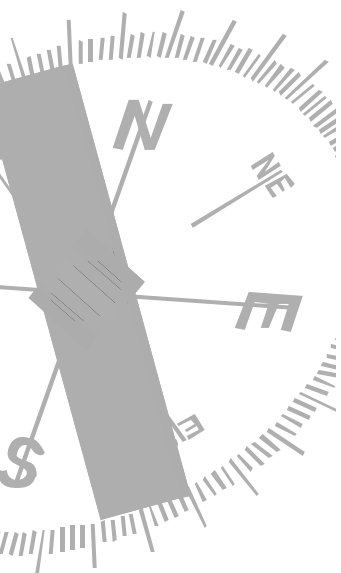
La demande de sérologie doit ainsi apparaître sur le dossier, ainsi que les résultats obtenus. Le risque de contamination ne disparaît pas pendant le traitement de substitution, et il conviendra de ne pas oublier de contrôler ultérieurement les patients séro négatifs, et susceptibles de s'être contaminés par la suite. De même, il faut savoir qu'un patient traité par interféron, et dont la sérologie s'est négativée, peut se recontaminer, la maladie ne conférant pas l'immunité. Chaque demande, et chaque résultats devront ainsi être notés dans le dossier du patient.

La mention du nom de la pharmacie (et pour certains son numéro de téléphone) témoignent de la notion de travail en réseau : cela constitue en effet le premier échelon de la prise en charge pluridisciplinaire qu'exige le suivi des toxicomanes. (les institutions constituant le second niveau)

En ce qui concerne les modalités de prescription, sans revenir sur les règles de rédactions spécifiques aux ordonnances de produits stupéfiants, il faudra insister sur les notions qui permettent, par leur mention dans le dossier, de vérifier que le « contrat » passé avec le patient est respecté : posologie quotidienne, durée de délivrance (quotidien, hebdomadaire, pour 28 jours..) Cela permet effectivement de détecter les accrocs, les surdosages, les abandons, les diminutions spontanées et d'engager le dialogue pour essayer de comprendre les motivations du patient.

Réf : AMM Subutex

Publication du Réseau Ville Hôpital Toxicomanie



# RESEAU VILLE HOPITAL TOXICOMANIE GROUPE LORRAIN D'AUDIT MEDICAL

**AUDIT** : Prise en charge des patients sous buprénorphine haut dosage (Subutex<sup>o</sup>)

**INCLURE** : Les patients vus en consultation, traités depuis plus de 6 mois par buprénorphine haut dosage, ayant consulté au moins 5 fois pour ce motif.  
 Nombre maximum de patients : 10. Le recueil est rétrospectif : ne pas tenir compte de la consultation de ce jour.  
 Durée du recueil : 1 mois

N'oubliez pas de faire une photocopie de cette fiche, remplie, avant de la renvoyer au responsable.

<b>Code médecin :</b> /---/---/---/	<b>Code médecin :</b> /---/---/---/	<b>Date de début de recueil :</b>																	
<b>Partie à conserver</b>	<b>Partie destinée au recueil des données</b>																		
	<u>Question</u> : <b>Trouve-t-on dans le dossier la mention de :</b>																		
N°	NOM Prénom	Consommation d'opiacés avant traitement		Recherche d'injections avant traitement		Recherche d'injections pendant le traitement		Résultat HVC			NOM de la pharmacie		Posologie de la dernière prescription		Durée de la dernière prescription		Rythme de délivrance de la dernière prescription*		
		O	N	O	N	O	N	O	N	Délai en mois	O	N	O	N	O	N	O	N	
0	Ex :																	oui	
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			

**N.B.** \* : le rythme de délivrance peut aller de 1 à 28 jours  
 Commentaires à reporter au verso avec n° du patient